

26-10-42 propriétaires en défaut.

Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que monsieur Henri Godard soit autorisé
 à réparer le chemin de la petite Dune,
 sur les lots 34 et 36 rang 9. dans la
 partie de cette municipalité, ^{adoptée} mettez les
 fossés de la côte et remplir les rigoles.

Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Henri Faliquette
 Que la séance soit levée. ^{Adoptée}

Hilaire Lalonde Maire
 Geo Godard Secrétaire Trésorier

Province de Québec
 Comté de Labelle

13-1-43

À une assemblée publique des électeurs
 de cette municipalité tenue à la salle municipale
 du Village de Labelle, lieu ordinaire des
 sessions du conseil le mercredi seize janvier
 mil-neuf-cents-quarante-trois à dix
 heures de l'avant-midi conformément aux
 dispositions du code municipal de la
 province de Québec et à ses amendements
 ainsi que à l'avis préalablement donné à
 cette fin par Georges Godard, président
 d'office à l'élection de janvier, mil-neuf-cent-
 quarante-trois, dûment publié en la dite
 municipalité tel qu'il appert au certificat
 de publication de cet avis ensemble annexé
 et demeurant aux archives de la Corporation.
 L'Assemblée est tenue sous la présidence
 de Georges Godard, président d'élection.

À l'advenant l'heure de dix heures de
 l'avant-midi le président fit l'avis
 donné pour la présente élection déclare l'assemblée
 ouverte et requiert messieurs les électeurs
 présents de proposer les personnes qu'ils

18-1-43

désirent choisir comme ~~maire~~ du Canton Joly en remplacement de monsieur Hilaire Labelle sortant de charge et comme conseillers municipaux en remplacement de messieurs Azarie Cormier, Wilfrid Davis et Donat Valiquette sortants de charges.

Proposé par monsieur Alfred Bélisle Marchand du Village de Labelle, propriétaire du Canton Joly.
 Secondé par monsieur Léopold Laperge Courville propriétaire du Canton Joly.
 Que monsieur Hilaire Labelle soit mis en nomination comme Maire du Canton Joly.
 Et que messieurs Azarie Cormier, Arthur Labelle et Donat Valiquette tous trois propriétaires du Canton Joly soient mis en nomination comme conseillers municipaux du Canton Joly.

Après l'heure de midi le président déclare l'assemblée close.

Ont été mis en nomination comme Maire du Canton Joly; monsieur Hilaire Labelle cultivateur du Canton Joly.

Ont été mis en nomination comme conseillers municipaux messieurs, Azarie Cormier, Donat Valiquette et Arthur Labelle tous trois propriétaires du Canton Joly.

Comme il n'y a que le nombre voulu de candidats et être aux dites charges je proclame élus par acclamation comme Maire du Canton Joly monsieur Hilaire Labelle.

Et comme conseillers municipaux messieurs, Azarie Cormier, Arthur Labelle, Donat Valiquette.

Georges Godard
 Président d'Élection

8-2-43

Nous soussignés Hilaire Labelle ayant été élu comme maire de la Municipalité, et Arthur Labelle ayant été élu comme Conseiller municipal jurons sur les Saints évangiles que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de cette charge et ce au meilleur de notre jugement et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce huitième jour de février mil neuf-cent quarante-trois.

Hilaire Labelle Maire Geodard
 Arthur Labelle Secrétaire-Trésorier

Je soussigné Donat Valiquette ayant été élu conseiller municipal du Canton Joly jure sur les Saints-Evangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de cette charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce 20^{ième} de février 1943.

Donat Valiquette Geodard Sec. Trés.

8-2-43

Procès-verbal de la session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure indiqués des registres du conseil le lundi huit février mil neuf-cent quarante-trois pour faire suite à l'ajournement du premier du mois courant et à laquelle session sont présents: Monsieur Hilaire Labelle, Maire, et messieurs les conseillers: René Cenet, Arthur Labelle et Henri

8-2-43 Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Heilwin Labelle maire

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle.

Que les minutes des assemblées des 5 septembre
 et 26 octobre, mil neuf-cent-quarante-trois
 soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller René Genet.

Que monsieur Julien Braisard soit
 autorisé à entretenir le chemin de front
 des lots qui ne sont pas entretenu
 dans le rang B. jusqu'à grand orage.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle.

Que le règlement no. 12. concernant une frontière
 aux lots nos 37 et 38, rang A soit
 adopté et signé.

Adoptée.

Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle

Que les comptes suivants soient acceptés

A payer		
V. S. Cozyt	Blou front Boivin	\$ 11. ⁰⁰
Henri Godard	Ent	6. ⁰⁰
Joseph Raizon	" " "	6. ⁰⁰
Conze Godard	" " "	6. ⁰⁰
Philippe Raizon	" " "	4. ⁰⁰
Call Prévoyance des Parents	Sec Boivin	10. ⁰⁰
La Revue Municipale		10. ⁰⁰
Adélard Delanges	Ent frontiers	
Lot no 7-8-9 rang H	5 par lot	\$ 15. ⁰⁰
Philippe Raizon	Entretien frontiers	13. ²⁷
"	" Monte	14. ⁵⁰
Donat Valiquette	" "	
"	" frontiers	

8-2-43 Evelyne Boissac Entretien Frontière
Montée

Adoptée
Proposé par le conseiller Henri Fabiquette
Secondé par le conseiller René Guet
Que la séance soit levée

Adoptée
Hilaire Labelle Maire
Georges Godard Secrétaire-Trésorier.

1-3-43

Je soussigné Azarie Cormier ayant été
 élu conseiller municipal du Canton Joly
 jure sur les Saints-Evangiles que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs
 de cette charge, et ce au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité. Amen
 Que Dieu me soit en aide.

Assurément devant moi à Labelle
 ce premier mars mil-neuf-cvnt-quarante
 trois.

Azarie Cormier
 Georges Godard Secrétaire-Trésorier.

Province de Québec
Comité Labelle

12-4-43

À une session générale du conseil municipal, du Canton de St-Jean, au lieu et à l'heure présumée des sessions du dit conseil, le lundi onze avril mil-neuf-cent-quarante-trois pour faire suite à l'ajournement du cinq du mois courant et à laquelle session sont présents messieurs les conseillers, Arrie Cormier, Henri Galiquette et Arthur Labelle formant quorum sous la présidence de Monsieur Heilaire Labelle, Maire.

Il est proposé par le conseiller Arrie Cormier, Secondé par le conseiller Arthur Labelle que les minutes de l'assemblée du huit février mil-neuf-cent-quarante-trois soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arrie Cormier, Secondé par le conseiller Henri Galiquette que ce conseil fasse les changements suivants au rôle d'évaluation:

Lot no 21 rang H. Biffes, le nom de P. E. Forget et entre celui de Gaston Baydard comme propriétaire.

Lot no 22 rang H. Biffes le nom de René Jabinville et entre celui de Lucile Tremier comme propriétaire; Lot no 8-9 rang J. Biffes le nom Stanislas Hilgour et entre celui de Joseph Charette comme propriétaire.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Galiquette, Secondé par le conseiller Arrie Cormier que le rapport de vérification des livres et compte de cette corporation pour l'année mil-neuf-cent-quarante-deux soit approuvé et qu'il lui soit payé la somme de \$ 100.00 pour ce travail avec, en plus la somme de \$ 1.00 pour frais d'avis aux retardataires.

12-4-43

Et que monsieur J. Denis Martin soit réengagé comme vérificateur des livres et des comptes de cette corporation pour l'année 1943.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Falgauffe
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que le prélevé imposant la taxe pour rencontrer les dépenses générales pour l'année 1943 soit fixé à 0/100 dans la piastre et imposé sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité suivant le rôle d'évaluation actuellement en force et suivant règlement no. 73.

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller René Cormier
 Que les personnes suivantes soient nommées aux charges suivantes:

Estimateurs : Messieurs Joseph Boivin
 " Henri Godard
 " Jean Guet.

Inspecteurs Agraire : Monsieur Maxime Blanchard
 " Auguste Binon
 " Auguste Languin.

Inspecteurs : Monsieur Emile Labonte
 Gardien d'Embos : " Louis Jubinville
 " Evairite Lavoie

Inspecteurs de Voirie : Rang A. Ormagede Raymond
 " B. Abouduin, Lavoie
 " D.F.H. Joseph Lavoie

Monte français : " Joseph Lavoie

" Chaplaine H. " Justin Grosseau

" Raymond Orban : J. Font Boivin " Argel Languin

" Brisson " H. " Joseph Lavoie

" Rang Het " J. Font Boivin " René Lavoie

Rang A. et L. Lac Labelle " Alexandre Lavoie

12-4-43

Montée Renaud et rangs George Podard
Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Daligault
Secondé par le conseiller Arthur Labbé

Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Fernand Poussinet Contrôleur Montée Rang H. #1.25

L. G. Gégilotte " Fabrière R. Demat. #10.00

Donat Ferreault " " " " #10.00

Joseph Ferreault " " " " 10.00

Alexandre Ferreault " " " " 3.00

Philippe Lauzon " " Sordiant 2.50

" " " " Abé Pilon 2.32

" " " " Amé Gobe 1.95

" " " " J. P. Laron 2.55

" " Lot 21 P. E. Forget 2.50

" " " " Lagunay 2.55

" " Lot 19 Adilard Belanger 1.80

" " " " B. M. Duchabée 1.88

" " " " F. Lorrain 1.80

" " Lot 17 Fleubert 1.88

" " " 18 Gossé 1.88

" " " 16 Amadai 1.88

" " " Montée Lauzon 10.50

" " " " Prisson 12.25

Eudyle Boissie " " Bernard

Paul Prisson " " Rang H. 1.25

Julien Bernard " Front Lot 17-18. 7.00

" " " " " 16 3.50

" " " " " 12 3.50

Joseph Lucile Brouseau " Montée Chapleau 3.00

Pélerin Brousseau " " " 7.50

Philippe Lauzon " Lot 22 Rang H. 1.17

" " " " R. Allard 1.17

" " " " G. Baudart .85

René Prisson " Montée Rang H. 1.25

Louis Amadai " " " 1.25

Auguste Lauzon " Front Lot 20/19 2.00

Adelard Belanger " Montée Lauzon 2.62

Adoptée

17-4-43

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que la séance soit levée.

Adoptée

7-6-43

Province de Québec
 Comté Labelle

À une session générale du Conseil
 municipal du Canton Joly tenue
 au lieu et à l'heure habituelles des
 sessions du dit conseil le lundi
 sept juin mil-neuf-cent-quarante-trois
 et à laquelle session sont présents;
 Monsieur Hilaire Labelle Maire
 et messieurs les conseillers; René
 Enet, Arthur Labelle et Henri Valiquette
 formant quorum, sous la présidence
 de monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que les minutes de l'assemblée du
 douze avril mil-neuf-cent-quarante
 trois soient adoptées et signées.

Adoptée

Proposé par le conseiller René Enet
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que ce conseil prie l'honorable ministre
 de la Colonisation des biens publics nous
 accorder des octrois pour la réparation
 des chemins adjacents qui sont en très
 mauvais état:

Rang A	Lot no 1 au lot no. 25	\$ 1000. ⁰⁰
Rang F	" " 35 au " " 48	\$ 500. ⁰⁰
Rang G	Montée Brassard et hauteurs	\$ 500. ⁰⁰
	Montée Brisson et bit. est du Lac Labelle	\$ 1000. ⁰⁰
Rang I	lots no 1 @ 10 et Rang H lots no 10 @ 8	\$ 500. ⁰⁰
	Montée Renaud et Rang I lots 21 @ 29	\$ 500. ⁰⁰
	Montée Chapleau et Rang G lots no 34 @ 40	\$ 500. ⁰⁰

7-6-43 Chemin de la Petite Minerve lots nos 34-35-36 Hⁿ 500.

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'Honorable Ministre de la Colonisation ainsi qu'à monseigneur Alexandre Lapointe Suppléant du patronage provincial.

Adoptée.

Proposé par le conseiller René Guet
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que monsieur Louis Jabinville, soit nommé inspecteur de voirie pour la montée Brissom et une partie des rangs S et H en remplacement de monsieur Josephat Caumon et qu'il soit autorisé à nettoyer les fossés dans la montée Brissom et réparer les caisses défectueuses et ce dans le plus court délai possible et à la charrue et à la pelle et non au grèdeur.

Adoptée.

Trois de motion est donné par le conseiller Henri Faliquette que à la prochaine assemblée il sera soumis un règlement ordonnant la fermeture du chemin de haut sur les lots nos 21 & 26 rang H. attendu que ces lots ont déjà leurs chemins de sortie près du lac Labelle; et il sera aussi ordonné un changement de frontières des lots ci-dessus mentionnés.

Adoptée.

Proposé par le conseiller René Guet
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que ce conseil prie instamment le Ministre de la Voirie de bien vouloir terminer les travaux de construction de la Grande Route entre Labelle et l'Annunciation, le plus tôt possible.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Faliquette
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que la clôture de la montée Brassard

7-6-43 soit mise en vente pour la moitié de sa longueur de chaque côté comme clôture de montée, pour réparation; poser des poteaux en cèdre, d'au moins 4 pouces de diamètre au petit bout et à tous les six pieds.

Adoptée.

Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que ce conseil demande au Gouvernement Fédéral de payer, au producteur, la prime de 1.¢ la corde sur le bois de chauffage au lieu de payer au commerçant; et que cette prime soit payée à tous ceux qui coupe et qui vendent du bois dans la localité comme en dehors pour le bois qui doit être expédié.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller Géner Talgiate
 Que ce conseil demande à la Commission Municipale de Québec de nous dire le montant approximatif qui serait chargé pour l'annexion des lots de la Petite Tringrave au nombre de 30 à cette municipalité et de nous dire aussi si nous pouvons prendre ces lots sans prendre une partie de la dette de la municipalité voisine.

Adoptée.

Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que les comptes suivants soient acceptés pour:

Linai Brousseau	entretien route Chapleau	# 8.00
"	"	"
"	Frontière Jabinville	# 2.13
Paul-Émile Francoeur	"	"
"	Lot 39-40-41	# 10.75
"	"	"
"	7 Rodoups	# 12.75
"	"	"
"	1 Foubetgri	# 3.75
Joseph Lacombe	"	"
"	La Genais	# 4.00
Josephat Lauzon	"	"
"	Lot 17 Hébert	.50
"	"	"
"	18 Sam	1.00
"	"	"
"	13 Madabé	1.00

7-6-43

Montée Lang H	Josephat Lauzon #2.	50
Jérôme Cormier	Châtelain Montel Prissin	1.75
"	"	"
"	Frontière Lison	.25
Josephat Lauzon	"	50
"	"	"
"	Montée Prisson #9	75
Euclide Boivin	Beltrage Frontière Forget	2.25
"	"	"
"	"	"
"	Belangeville	2.50
"	"	"
"	Belanges	1.38
"	"	"
"	Ingle	1.75
"	"	"
"	Willings	1.20
Ronald Valiquette	"	2.50
"	"	"
"	Ingle	3.50
"	"	"
"	Hubert	2.50
"	"	"
"	Wilson	3.50
"	"	"
"	Machabé	1.75
"	"	"
"	1/4 15 1/6 A Schick +	5.00
"	"	"
"	Toussaint	5.25
"	"	"
"	André	4.25
"	"	"
"	Paiement	4.50
"	"	"
"	Cléourdie	1.75
"	"	"
"	Forget	4.75
"	"	"
"	Denonville #	2.25
"	"	"
"	Demers	1.75
"	"	"
"	Syris	2.50
"	"	"
"	Belanger	2.50
"	"	"
"	Mambo	1.75
"	"	"
"	Robinson	2.50
"	"	"
"	Montée Prisson #19	50

Adoptée.

Proposé par le conseiller Jean Valiquette
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle Maire
 Georges Godard Secrétaire Trésorier

7-9-43

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure Province de Québec, ordinaires, des sessions du dit conseil le Comté Labelle, lundi sept septembre mil-neuf-cent quarante trois et à laquelle session, sont présents messieurs Heulajre Labelle, Maire et Messieurs les Conseillers, Arthur Labelle, Henri Valiquette et René Genet formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que les minutes de l'assemblée du sept juin mil-neuf-cent-quarante-trois soient adoptées et signées.

Adoptée
 Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller René Genet
 Que cette Corporation accorde la somme de \$25.⁰⁰ au lieu de \$20.⁰⁰ à messieurs J. René Martin comme honoraires de vérification des livres et comptes de cette Corporation pour l'année 1943, étant donné l'augmentation du coût de la vie.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle
 Que monsieur Alexandre Ferpeault soit autorisé à faire un chemin de front sur le lot no. 34 rang A Canton Labelle pour la sortie du propriétaire du lot no. 33; de faire ce chemin en aussi bon état que celui du lot no. 33 et ce avant le 1^{er} novembre 1943.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller René Genet
 Secondé par le conseiller Arthur Labelle.
 Que l'inspecteur Agaire soit autorisé à mesurer les parts de clôture de monsieur Frédéric Faries et de monsieur Fernand sans la ligne de division

7-9-43

des lots nos: 1 & rang 1 - Canton Souverain et le lot nos: 1 & rang 2 Canton Joly: et faire faire les travaux nécessaires à cette clôture s'ils ne sont pas faits le 15 septembre prochain.

Adopté.
Proposé par le conseiller Arthur Belle
Secondé par le conseiller René Genet

Que les comptes suivants soient acceptés et payés:
Gouvernement Québec: Fonds de pâtisseries 1943 # 12.⁰⁰
Coopération du comté Labelle 1943 # 76.⁶⁰

René Jubinville	Entretien montée prison	# 23. ⁵⁰
Louis Jubinville	" "	# 14. ⁷⁵
Jos Samson	" "	6. ⁷⁵
Holland Samson	" "	12. ⁰⁰
Easton LeBlanc	" "	6. ²⁵
Fernand LeBlanc	" "	14. ⁷⁵
Orcus Samson	" "	9. ⁰⁰
Georges Martel	Frontière F. Davis 178	# 4. ⁰⁰
Georges Raymond	" "	2. ²⁵
" "	" Charbonneau	.25
Paul-E. Bechilotte	" "	.53
" "	" Davis	2.63
" "	" Kenten	.35
Alexandre Ferreault	" "	.25
" "	" Davis	1.88
" "	" Charbonneau	.38
Frédéric Davies	Montée Beauvais	# 5.25
Napoléon Gelin	" "	# 4.25
Emile Galiquette	" "	9. ⁰⁰
Auguste et René Prisson	Frontière Johnson	# 2. ²⁵
Napoléon Gelin et Emilien	" "	1. ⁵⁰
" "	" Minors	# 1. ⁷⁵
Auguste Prisson et René	" "	5. ⁶⁰
" "	" A. Petis	3. ⁰⁰
Napoléon Gelin et Emilien	" "	2. ⁰⁰
" "	" Taylor	3. ⁰⁰
Auguste et René Prisson	" "	3. ²⁵
" "	" Sousa	1. ²⁵
Napoléon et Emilien Gelin	" "	1. ⁰⁰

7-9-43	Auguste et fève Brousseau Entretien frontière Lignes #2.98	2.98
	Napoléon et Emilien Gelin	1.38
	" " " " Forêt	1.00
	André Brousseau	.80
	Napoléon Gelin	Willings 50
	Aurèle Bouffle	Auguste Brousseau 6.80
	Henri Godard	Petite mine 7.50
	Ernest Godard	" " " 3.25
	Joseph Aurèle Brousseau	" " " 4.25
	Joseph Raizon	" " " 2.50
	Philippe Raizon	" " " 5.00
	Yvon Raizon	" " " 1.50
	Aurèle Dumouchel	Dariez 2.63
	" " " "	Renteln 35
	" " " "	Charbonneau .53
	Jéphirin Brousseau Cidre 60 pied @ .05	3.00
	Eranger Freres livres dimanches	4.70
	Commissaires Municipals papeterie	7.62
	Jéphirin Brousseau Entretien Mont St Charles #	9.75
	Edelard Brunet " " " #	10.25
	Simon Brousseau " " "	2.50
	Joseph Aurèle Brousseau " " "	2.50
	Rolland Godard " " "	3.75
	Jéphirin Brousseau " " "	20.75

Adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller René Guenet
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle Maire
 Rodolphe Labelle Secrétaire-Trésorier